Université Larbi Tébessi -Tébessa



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences Exactes et des Sciences de la Nature et de la Vie

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

(à joindre obligatoirement au mémoire, remplie et signée)

Je soussigné(e),

Nom, Prénom :...Djoulah Souha.....

Régulièrement inscrit(e) en **Master** au département :..Biologie appliquée.....

N° de carte d'étudiant :...N.V.0145.8.....

Année universitaire :.....2018/2019.....

Domaine:....Sciences de la nature et de la Vie.....

Filière:.....Sciences biologiques.....

Spécialité: ..Microbiologie appliquée.....

Intitulé du mémoire :..profile de résistance aux antibiotiques des souches d'entérobactéries isolée de viande de Lachrée commercialisée à Tébessa.....

Atteste que mon mémoire est un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité. Je certifie également que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Sanctions en cas de plagiat prouvé :

L'étudiant sera convoqué devant le conseil de discipline, les sanctions prévues selon la gravité du plagiat sont :

- L'annulation du mémoire avec possibilité de le refaire sur un sujet différent ;
- L'exclusion d'une année du master ;
- L'exclusion définitive.

مصادقة الإمضاء السعيد
الكويف، في 17 جوان 2019
رئيس البلدية

Fait à Tébessa, le :..20 Juin 2019.....

Signature de l'étudiant(e) :

Djoulah